

LIVREURS SANS-PAPIERS

Il est urgent de les régulariser !

Le 13 juillet dernier, l'ARPE a refusé de donner suite à la demande de déconnexion, de la part d'Uber Eats, d'un de nos trois représentant-es à l'ARPE au motif de sa situation irrégulière.

Nous nous félicitons de cette décision. Au travers du cas de ce livreur, c'est celui de milliers d'entre eux, doublement exploités par les plateformes comme par des loueurs de comptes peu scrupuleux, qui est posé.

Plusieurs parlementaires, de gauche comme du centre, ont pris récemment publiquement [position](#) pour la régularisation des travailleurs sans-papiers, dont les livreurs en question qui se sont y compris illustrés par leur dévouement lors du Covid.

Avec nos partenaires syndicaux et associatifs, nous nous adressons d'ailleurs à [la représentation nationale](#) pour que la situation des livreurs auto-entrepreneurs sans-papiers soient pris en compte dans le cadre de la future loi immigration.

En attendant, de nouvelles audiences se tiendront les 28 septembre et 5 octobre prochains au Conseil de Prud'hommes de Paris contre la plateforme Frichti, qui a défrayé la chronique à ce sujet en 2020 et a depuis dû indemniser une centaine d'entre eux (*des dossiers sont également en préparation tant contre Deliveroo qu'Uber Eats*).

Alors qu'ils sont majoritaires parmi les 12.000 livreurs en exercice, la discussion de la directive européenne relative aux travailleurs des plateformes numériques doit s'accélérer. En effet, notre participation, depuis 2022, aux travaux de l'ARPE ne nous rend pas naïf pour autant. Après l'homologation de trois premiers accords cet été, dont un minoritaire sur [la rémunération](#), une course de vitesse est menée par l'exécutif français, dont l'appétence pour l'uberisation - à commencer par celle du [Président de la République](#) - n'est plus à démontrer, pour torpiller l'adoption de cette dernière.

De même alors que la seconde édition de l'élection des travailleurs des plateformes est annoncée pour avril 2024, nous demandons la refonte du scrutin dont la première édition a donné lieu à [une abstention écrasante](#), à commencer par un vote par plateforme et, bien évidemment, la participation de tous les livreurs concernés, avec ou sans-papiers.

Nous participerons enfin, pour porter leur parole, au [festival des derniers de cordée](#), prévu les 23 et 24 septembre prochains.

CONTACT PRESSE

Mail : sudlivreurs@gmail.com

Facebook : [@sud.livreurs](#)

Twitter : [@sudlivreurs](#)



FÉDÉRATION SUD COMMERCE & SERVICES
7 rue Vicq-d'Azir 75010 Paris
www.sudcommercesetservices.org

Tél. : 01 40 35 31 41 / 07 64 62 92 23
Mail : federation@sudcommercesetservices.fr
Facebook & Twitter : [@fdSUDcommerces](#)

